

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00200
Numéro SIREN : 817 848 252
Nom ou dénomination : 1STRUMESURE

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2023 sous le numéro de dépôt 13583

Certifié conforme à l'original

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise		1STRUMESURE SASU			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		20 rue Louise de Bettignies 35200 Rennes							
SIREN		8 1 7 8 4 8 2 5 2							
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2					
					Exercice N clos le				
					3 1 1 2 2 0 2 2				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	5 000				
		Autres *		014	1 305				
	Immobilisations corporelles *	028	257 061		030	173 225			
	Immobilisations financières * (1)	040	1 220		042				
	Total I (5)	044	264 586		048	173 717			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	19 150				
		Marchandises *		060					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	82 063		070	82 063	
		Autres* (3)		072	6 618		074	6 618	
	Valeurs mobilières de placement		080	15		082	15		
	Disponibilités		084	34 395		086	34 395		
	Charges constatées d'avance*		092	22 029		094	22 029		
Total II		096	164 271		098	164 271			
Total général (I + II)		110	428 857		112	173 717			
PASSIF						Exercice N 1	NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	5 000			
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126	500			
	Réserves réglementées*				130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131				132		
	Report à nouveau				134	114 443			
	Résultat de l'exercice				136	76 970			
	Subventions d'investissement				137				
	Provisions réglementées				140				
Total I				142	196 913				
Provisions pour risques et charges				Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	3 780			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	34 171			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169				172	20 276	
Produits constatés d'avance				174					
Total III				176	58 227				
Total général (I + II + III)				180	255 139				
RENVUOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	59 353		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise INSTRUMESURE SASU

Néant *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 | 1 | 2 | 2 | 3 | 2 | 2 |

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	261 935
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	8 360
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	8 000
	Autres produits				230	1 081
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	279 376

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	71 418
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	869	244	914
	Rémunérations du personnel*				250	40 995
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	13 874
	Dotations aux amortissements*				254	55 076
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	140
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	182 416

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 96 960

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	19 990

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I-III+IV) — Charges (II+V+VI+VII) 310 76 970

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col.2 312 76 970 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	19 990	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-clis d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	
		Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648
		Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 352 96 960 354 Déficit col. 2

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
Déficits antérieurs reportables :*		dont imputés sur le résultat :		360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 370 96 960 372 Déficit col. 2

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	5 000	402		404		406	5 000	
	Autres	410	1 305	412		414		416	1 305	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 69 234	442	59 353	444		446	228 587	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	24 700	462		464		466	24 700	
	Autres immobilisations corporelles	470	3 774	472		474		476	3 774	
Immobilisations financières		480	1 220	482		484		486	1 220	
TOTAL		490	205 233	492	59 353	494		496	264 586	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	166	502	326	504		506	492	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	99 699	532	49 161	534		536	148 859	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	15 959	552	4 940	554		556	20 899	
	Autres immobilisations corporelles	560	2 818	562	649	564		566	3 467	
TOTAL		570	118 642	572	55 076	574		576	173 717	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
		6	7	8	9

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 47 775
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 19 597
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	261 935
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
		TOTAL 1	106 261 935
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	588
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	8 000
Variation positive des stocks		111	8 360
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL 2	144 16 948
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	10 438
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	48 769
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	12 211
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	140
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		TOTAL 3	152 71 558
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 207 325
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	207 325
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	261 935
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du 01012022	160 au 31122022
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ISTRUMESURE SASU

ADRESSE (voie) 20 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 VILLE Rennes

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique CLABAUT Prénom(s) Sébastien
 Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 10121980 N° Département 93 Commune Rosny-sous-Bois Pays FR
 Adresse : N° 2 Voie rue Louise de Bettignies
 Code Postal 35200 Commune Rennes Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

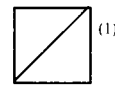
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ISTRUMESURE SASU

ADRESSE (voie) 20 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 VILLE Rennes

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

1STRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 20, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Je soussigné, Monsieur CLABAUT Sébastien, président de la société 1STRUMESURE SASU a en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établi le présent rapport de gestion.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le secteur d'activité de notre société concerne l'étude et le conseil en instrumentation, l'installation de capteurs électronique pour la surveillance structurelle de bâtiment, ainsi que l'étude et le diagnostic de ceux-ci.

Nous intervenons, principalement, dans les bâtiments appartenant au secteur public, ainsi que dans les bâtiments historiques. Néanmoins, nous cherchons à démarcher une clientèle plus large en nous adressant également à des partenaires privés ou associatifs, en France comme à l'étranger.

A la clôture de notre septième exercice, nous assistons à stabilisation de notre chiffre d'affaires à hauteur de 261 935€, soit une légère baisse de 6 825 euros par rapport à la clôture au 31 décembre 2021.

La concurrence dans notre secteur d'activité reste clairsemée et nous devons toujours faire face soit à des grands groupes soit à des entreprises tirant les prix du marché vers le bas.

Dès lors, nous nous efforçons de faire preuve d'une grande réactivité dans nos réponses aux appels d'offre et nous proposons un service d'une grande qualité afin de fidéliser notre clientèle actuelle pour obtenir excellente une renommée dans notre secteur d'activité. Nous misons énormément sur les recommandations liées au « bouche à oreille » et cela semble porté ces fruits.

Aujourd'hui, après avoir cherché des solutions alternatives, nous envisageons toujours d'amorcer un processus de recrutement d'une secrétaire administrative afin de pouvoir augmenter notre réactivité dans la réponse aux appels d'offre et aux sollicitations de nos clients.

L'ensemble des charges d'exploitation s'est élevé à 182 416 € dont notamment :

- charges externes pour :	71 418 €,
- salaires et charges sociales pour :	54 869 €,
- dotations aux amortissements pour :	55 076 €.

Il ressort donc un résultat d'exploitation positif de 96 960 €.

Face à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'estimer les impacts financiers réels de la crise sanitaire lié au covid19. Néanmoins, nous pouvons dire que notre activité est revenue à un niveau quasi normal.

Le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice après impôts, de 76 970€.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

A la clôture de cet exercice, nous pouvons dire que le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 sont conformes à nos attentes et à nos prévisions.

Nous sommes de nouveau particulièrement fiers de notre performance cette année et nous nous en félicitons.

Nous allons poursuivre sur la même voie afin de fidéliser nos clients. Cela passera nécessairement pour une communication plus importante, principalement via internet et les réseaux sociaux et par notre capacité à répondre le plus rapidement possible aux appels d'offres.

SC

Nous envisageons également l'élargissement de notre panel de service en restant à l'écoute des exigences de nos clients et de l'évolution du marché. Nous cherchons également à nous faire connaître auprès de partenaires privés ou associatifs.

Nous pensons que ces perspectives de développement vont nous permettent une stabilisation de notre chiffre d'affaires afin de conserver notre marge et notre résultat. La perspective d'embauche d'un ou plusieurs salariés nous laisse entrevoir de nouveau une hausse de notre chiffre d'affaires et de notre résultat en pouvant prendre plus de missions.

Enfin, nous veillerons également à poursuivre les efforts que nous portons sur la réduction de nos charges externes.

Au regard de la situation de l'entreprise à la date du 31 décembre 2022, nous pouvons estimer que la poursuite de l'exploitation de notre société n'est pas remise en cause.

III. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes de présentation et d'évaluation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe ont été établis selon la législation en vigueur.

IV. RESULTAT-AFFECTATION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 76 970 €.

Après cette affectation de résultat, le compte report-à-nouveau sera créateur de 191 413 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'actionnaire unique précise qu'il a été distribué les dividendes figurants dans le tableau suivants au cours des 3 derniers exercices :

Années	Distribution globale	Prélèvement
2022	50 000 €	Prélèvement libératoire
2021	50 000 €	Prélèvement libératoire
2019	Néant	-

V. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

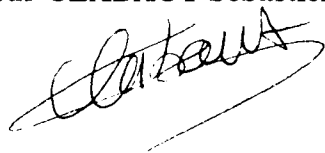
Selon la Loi de modernisation de l'économie (L.M.E), l'entreprise s'engage à mentionner dans ses conditions générales de ventes, ses conditions d'application et le taux d'intérêt des pénalités de retard.

Sans accord des 2 parties, le délai de paiement est fixé à 30 jours, date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée.

Lors d'accord des 2 parties, le délai de paiement ne peut excéder 45 jours, fin de mois ou 60 jours, date d'émission de la facture.

Fait à Paris, le mercredi 31 mai 2023

Monsieur CLABAUT Sébastien



1STRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 20, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Je soussigné, Monsieur CLABAUT Sébastien, président de la société 1STRUMESURE SASU a en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établi le présent rapport de gestion.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le secteur d'activité de notre société concerne l'étude et le conseil en instrumentation, l'installation de capteurs électronique pour la surveillance structurelle de bâtiment, ainsi que l'étude et le diagnostic de ceux-ci.

Nous intervenons, principalement, dans les bâtiments appartenant au secteur public, ainsi que dans les bâtiments historiques. Néanmoins, nous cherchons à démarcher une clientèle plus large en nous adressant également à des partenaires privés ou associatifs, en France comme à l'étranger.

A la clôture de notre septième exercice, nous assistons à stabilisation de notre chiffre d'affaires à hauteur de 261 935€, soit une légère baisse de 6 825 euros par rapport à la clôture au 31 décembre 2021.

La concurrence dans notre secteur d'activité reste clairsemée et nous devons toujours faire face soit à des grands groupes soit à des entreprises tirant les prix du marché vers le bas.

Dès lors, nous nous efforçons de faire preuve d'une grande réactivité dans nos réponses aux appels d'offre et nous proposons un service d'une grande qualité afin de fidéliser notre clientèle actuelle pour obtenir excellente une renommée dans notre secteur d'activité. Nous misons énormément sur les recommandations liées au « bouche à oreille » et cela semble porté ces fruits.

Aujourd'hui, après avoir cherché des solutions alternatives, nous envisageons toujours d'amorcer un processus de recrutement d'une secrétaire administrative afin de pouvoir augmenter notre réactivité dans la réponse aux appels d'offre et aux sollicitations de nos clients.

L'ensemble des charges d'exploitation s'est élevé à 182 416 € dont notamment :

- charges externes pour :	71 418 €,
- salaires et charges sociales pour :	54 869 €,
- dotations aux amortissements pour :	55 076 €.

Il ressort donc un résultat d'exploitation positif de 96 960 €.

Face à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'estimer les impacts financiers réels de la crise sanitaire lié au covid19. Néanmoins, nous pouvons dire que notre activité est revenue à un niveau quasi normal.

Le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice après impôts, de 76 970€.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

A la clôture de cet exercice, nous pouvons dire que le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 sont conformes à nos attentes et à nos prévisions.

Nous sommes de nouveau particulièrement fiers de notre performance cette année et nous nous en félicitons.

Nous allons poursuivre sur la même voie afin de fidéliser nos clients. Cela passera nécessairement pour une communication plus importante, principalement via internet et les réseaux sociaux et par notre capacité à répondre le plus rapidement possible aux appels d'offres.

SL

Nous envisageons également l'élargissement de notre panel de service en restant à l'écoute des exigences de nos clients et de l'évolution du marché. Nous cherchons également à nous faire connaître auprès de partenaires privés ou associatifs.

Nous pensons que ces perspectives de développement vont nous permettent une stabilisation de notre chiffre d'affaires afin de conserver notre marge et notre résultat. La perspective d'embauche d'un ou plusieurs salariés nous laisse entrevoir de nouveau une hausse de notre chiffre d'affaires et de notre résultat en pouvant prendre plus de missions.

Enfin, nous veillerons également à poursuivre les efforts que nous portons sur la réduction de nos charges externes.

Au regard de la situation de l'entreprise à la date du 31 décembre 2022, nous pouvons estimer que la poursuite de l'exploitation de notre société n'est pas remise en cause.

III. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes de présentation et d'évaluation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe ont été établis selon la législation en vigueur.

IV. RESULTAT-AFFECTATION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 76 970 €.

Après cette affectation de résultat, le compte report-à-nouveau sera créateur de 191 413 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'actionnaire unique précise qu'il a été distribué les dividendes figurants dans le tableau suivants au cours des 3 derniers exercices :

Années	Distribution globale	Prélèvement
2022	50 000 €	Prélèvement libératoire
2021	50 000 €	Prélèvement libératoire
2019	Néant	-

V. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

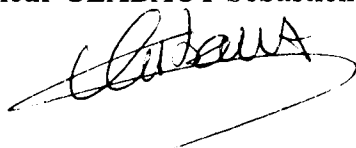
Selon la Loi de modernisation de l'économie (L.M.E), l'entreprise s'engage à mentionner dans ses conditions générales de ventes, ses conditions d'application et le taux d'intérêt des pénalités de retard.

Sans accord des 2 parties, le délai de paiement est fixé à 30 jours, date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée.

Lors d'accord des 2 parties, le délai de paiement ne peut excéder 45 jours, fin de mois ou 60 jours, date d'émission de la facture.

Fait à Paris, le mercredi 31 mai 2023

Monsieur CLABAUT Sébastien



ISTRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 20, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 31 MAI 2023 EN VUE
DE L'APPROBATION DES COMPTES 2022**

Je soussigné Monsieur CLABAUT Sébastien agissant en qualité de président et de seul actionnaire de la société ISTRUMESURE SASU après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Prise de décisions :

*** Première décision**

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et les documents s'y rapportant, tels qu'ils ont été présentés par le président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 76 970 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 76 970 €.

Après cette affectation de résultat, le compte report-à-nouveau sera créditeur de 191 413 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'actionnaire unique précise qu'il a été distribué les dividendes figurants dans le tableau suivants au cours des 3 derniers exercices :

Années	Distribution globale	Prélèvement
2022	50 000 €	Prélèvement libératoire
2021	50 000 €	Prélèvement libératoire
2020	Néant	-

*** Troisième décision**

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La rémunération de la présidence s'est élevée pour l'exercice 2022 à 30 974 euros brut.

Monsieur CLABAUT Sébastien pourra prétendre en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

De tout ce qui précède, l'actionnaire unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'actionnaire unique président
Signature



ISTRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 20, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 31 MAI 2023 EN VUE
DE L'APPROBATION DES COMPTES 2022**

Je soussigné Monsieur CLABAUT Sébastien agissant en qualité de président et de seul actionnaire de la société ISTRUMESURE SASU après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Prise de décisions :

*** Première décision**

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et les documents s'y rapportant, tels qu'ils ont été présentés par le président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 76 970 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 76 970 €.

Après cette affectation de résultat, le compte report-à-nouveau sera créditeur de 191 413 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'actionnaire unique précise qu'il a été distribué les dividendes figurants dans le tableau suivants au cours des 3 derniers exercices :

Années	Distribution globale	Prélèvement
2022	50 000 €	Prélèvement libératoire
2021	50 000 €	Prélèvement libératoire
2020	Néant	-

*** Troisième décision**

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La rémunération de la présidence s'est élevée pour l'exercice 2022 à 30 974 euros brut.

Monsieur CLABAUT Sébastien pourra prétendre en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

De tout ce qui précède, l'actionnaire unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'actionnaire unique président
Signature

